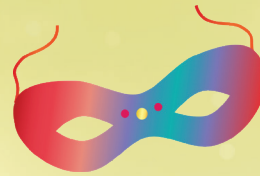




Programme

AVOT OUBANIM

Parachat Ki Tissa 5785



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Chapitre 32, verset 22

PARACHA

Moché a posé cette question à Aharon : "Qu'est-ce que ce peuple t'a fait pour que tu l'amènes à commettre une si grande faute ?"

Aharon lui répond : "Ne te mets pas en colère, mon cher frère, tu sais bien **combien ce peuple est mauvais.**"

Mais si Moché pose la question, c'est qu'il ne le sait pas ! Pourquoi Aharon lui répond-il ainsi ?

Rav Na'houm de Ordonna explique cela en citant une *Guémara* dans *Yoma* (9b). Elle raconte que si quelqu'un parlait avec Rech Lakich en pleine rue, on pouvait conclure que cette personne était **totale**ment honnête, et on pouvait donc signer des contrats et conclure une affaire avec lui sans même avoir besoin de témoins.Pourquoi ? Parce que Rech Lakich, **ancien brigand devenu maître de Torah**, connaissait **toutes les ruses**. S'il acceptait de parler avec quelqu'un publiquement, c'était un signe de confiance absolue.Mais pourquoi cette règle ne s'appliquait-elle pas à tous les *Rabbanim* ?Rav Na'houm expliquait cela avec un exemple personnel : "Par exemple, chez moi, on ne viendrait jamais demander si telle ou telle personne est honnête pour signer un contrat avec lui. On ne viendrait jamais non plus me demander des renseignements pour un *Chiddoukh*, pour savoir si on peut se marier avec quelqu'un. Pourquoi ? Parce que **tout le monde sait que moi, je n'y connais rien !** Je vois **toujours le bien chez tout le monde**, je ne soupçonne jamais personne d'être un tricheur ou un faussaire. Donc, quel que soit celui sur qui on me demandera des renseignements, je dirai forcément : "Oui, c'est quelqu'un de très bien, oui, formidable !"

Mais quand les gens veulent vraiment des renseignements

Suite page suivante



PARACHA SUITE

fiables sur quelqu'un pour un mariage ou pour des affaires, ils vont voir des spécialistes, des gens qui **connaissent vraiment la nature humaine** et savent lire entre les lignes."

C'est pour cela que la *Guémara* a choisi Rech Lakich comme référence. Un Rav bienveillant pourrait être naïf et parler avec n'importe qui sans se douter de rien. Mais Rech Lakich, lui, **connaissait trop bien les ruses et les jeux d'acteurs**. Si

lui parlait avec quelqu'un en pleine rue, c'était une preuve que cette personne était d'une honnêteté absolue.

C'est ainsi qu'Aaron répond à Moché. Moché lui demande : "Qu'est-ce que ce peuple t'a fait pour que tu l'amènes à une si grande faute ?"

Et Aaron lui répond avec humilité : "Moché, toi, tu connais les gens. Si ces hommes étaient venus te voir, tu aurais compris tout de suite leur ruse. Mais moi, **je suis naïf...** Je n'ai pas compris. J'ai trébuché, et voilà où nous en sommes."

Voir le bien, c'est important. Mais il faut aussi savoir lire entre les lignes. Un bon cœur, c'est essentiel. Mais une bonne réflexion, c'est indispensable !

Pirké Avot, chapitre 5, Michna 6

MICHNA

La *Michna* nous enseigne qu'il y a dix choses qui ont été créées juste avant l'entrée de Chabbath, avant que le monde ne soit totalement achevé.

Nous savons qu'Hachem a **créé le monde en six jours**, et que le septième jour, Il s'est "reposé" – c'est ce que nous appelons Chabbath.

Mais juste avant que Chabbath ne commence, au dernier moment, Hachem a ajouté quelques **créations particulières**, des choses extraordinaires qui allaient être utilisées bien plus tard dans l'histoire du monde.

Quelles sont ces dix choses ?

1. L'ouverture de la terre

On sait que, plus tard dans la Torah, il y aura la querelle de Kora'h contre Moché.

Que s'est-il passé ? La Terre s'est ouverte et a englouti Kora'h et toute son assemblée ! Eh bien, cette ouverture n'est pas apparue par hasard à ce moment-là. Elle avait déjà été **créée à la fin des six jours de la Création**, en prévision de cet événement.

2. L'ouverture du puits

Ce fameux puits qui a accompagné le peuple juif pendant quarante ans dans le désert, appelé le **puits de Myriam**, avait déjà été préparé avant même que le désert ne devienne leur lieu de séjour.

3. L'ouverture de la bouche de l'ânesse

Lors de l'épisode de Bil'am, son ânesse s'est mise à parler ! Elle lui a dit : "Pourquoi me frappes-tu ? Qu'est-ce que je t'ai fait ?" Un **véritable miracle** déjà programmé à l'avance lui aussi, juste avant Chabbath.

4. L'arc-en-ciel

L'arc-en-ciel est le signe qu'Hachem montre lorsqu'il veut

rappeler Son alliance avec le monde, après le *Déluge*. Plutôt que de punir l'humanité par un nouveau Déluge, Il fait apparaître l'arc-en-ciel. Cette lumière colorée dans le ciel avait déjà été mise en place au moment de la Création.

5. La manne

Pendant quarante ans, les *Bné Israël* ont été nourris dans le désert grâce à la manne, un **pain céleste qui tombait chaque jour**. Elle aussi faisait partie de ces créations spéciales faites avant Chabbath.

6. Le bâton de Moché

Ce bâton miraculeux, avec lequel Moché a accompli les **dix plaies d'Égypte, fendu la mer** des Joncs et fait tant d'autres miracles, avait déjà été créé avant Chabbath.

7. Le Chamir

Le *Chamir*, c'était un **petit ver qui pouvait découper la pierre** sans qu'on ait besoin d'utiliser du métal.

Pourquoi était-il si important ? Parce que dans la construction du *Beth Hamikdach*, il était **interdit d'utiliser du fer pour tailler les pierres**. C'est donc grâce au *Chamir* que les pierres ont été **précisément sculptées pour le Beth Hamikdach**.

De plus, il était aussi utilisé pour graver les **pierres précieuses du 'Hochen** (le pectoral du *Cohen Gadol*), sans qu'aucun outil en fer ne soit employé.

8. La forme des lettres gravées sur les tables de la Loi

Hachem a gravé les lettres des dix Commandements sur les tables de la Loi. Les **formes spécifiques de ces lettres**

Suite en page 4



HALAKHA

Chers enfants, **30 jours avant Pessa'h**, nous commençons à étudier **les lois de la fête**.

Cette année, nous allons vivre une situation rare et spéciale : **Pessa'h commencera un samedi soir**, à la sortie de Chabbath !

Il est **plus courant** que Pessa'h commence **un vendredi soir** (comme en 2012, 2015, 2016, 2018, 2019). Mais quand **Pessa'h tombe un samedi soir**, cela arrive **bien moins souvent**. Les dernières fois, c'était en 2021 et en 2008. Et quand cela arrive, il faut **bien s'y préparer !**

D'habitude, le **Chabbath qui précède Pessa'h** est appelé **Chabbath Hagadol**, et c'est ce jour-là que le Rav fait un **long cours** pour expliquer les lois de Pessa'h. Mais cette année, comme Chabbath *Hagadol* est la veille de Pessa'h, il serait **beaucoup trop tard** pour bien se préparer. La *Dracha* sera donc **avancée d'une semaine**, au Chabbath précédent. Aussi, **les premiers-nés jeûnent** la veille de Pessa'h pour rappeler **le miracle de la dixième plaie**, où Hachem les a épargnés en Égypte. Mais cette année, un problème se pose : *Pessa'h* commence samedi soir ; or, on ne jeûne jamais la veille de Chabbath.

Deux avis existent : certains disent que le jeûne aura lieu le jeudi avant *Pessa'h*, d'autres disent qu'il n'y aura pas de jeûne du tout cette année. Le *Rama* dit qu'on suit la première opinion : **les premiers-nés devront donc jeûner le jeudi avant Pessa'h**. Mais **ils peuvent se libérer du jeûne** en assistant à un *Siyoum* (fin d'étude d'un traité du Talmud). Si c'est compliqué de venir jeudi matin, Rav Wozner permet **d'assister à un Siyoum le mercredi soir**, et cela les dispense de jeûner le lendemain !

On fera la **Bedikat 'Hamets** (recherche du 'Hamets) **jeudi soir**, comme d'habitude, **avec la bénédiction** et suivie du **premier Bitoul (annulation du 'Hamets)**.

On **brûlera le 'Hamets vendredi matin**. Théoriquement, on pourrait le brûler même en début d'après-midi, car nous avons encore le droit de manger du 'Hamets durant Chabbath, mais à quelle heure ? Pour ne pas confondre avec les autres années, on le brûlera à **l'heure habituelle**, comme chaque année.

Quand fera-t-on le deuxième *Bitoul* (annulation du 'Hamets) ? Pas vendredi matin, puisque nous allons encore manger du 'Hamets pendant Chabbath. On fera donc le deuxième *Bitoul* Chabbath matin, après le dernier repas avec du 'Hamets, à l'heure habituelle du *Bitoul*.

Les repas de Chabbath : comment organiser les repas avec du 'Hamets ?

Vendredi soir, le repas sera habituel, avec du pain 'Hamets. Chabbath matin, il faudra se lever tôt pour prier et rentrer rapidement manger avant l'heure limite du 'Hamets !

La *Téfila* devra être **plus courte que d'habitude**, pour permettre aux gens de rentrer chez eux, de **faire le Kiddouch**, et de **manger le pain avant l'heure interdite**.

Comment faire pour la **Séouda Chlichit** (troisième repas de Chabbath) ? Problème : après l'heure limite du 'Hamets, on ne peut plus en manger, mais on n'a pas encore le droit de manger de la *Matsa* !

Trois solutions existent :

1. Couper le repas du matin en deux !

- On mange un petit peu, puis on fait le *Birkat Hamazon*.
- Ensuite, on fait une pause de 15 à 30 minutes en marchant un peu.
- Puis on recommence un deuxième repas avec du pain avant l'heure limite du 'Hamets.
- Ce n'est possible que si l'on a encore de l'appétit pour la deuxième partie du repas.

2. Manger de la Matsa 'Achira (comme des Kneidlers - boulettes de farine de Matsa)

- Pour ceux qui mangent de la *Matsa 'Achira* (comme des pains azymes trempés dans du jus), cela peut être une option.
- Ceux qui ne mangent pas de *Matsa 'Achira* pourront prendre des *Kneidlers*.
- Dans tous les cas, il faudra manger cela avant la dixième heure de la journée pour ne pas perdre l'appétit pour le soir.

3. Faire la Séouda Chlichit avec de la viande, du poisson ou des fruits

- Pour ceux qui ne veulent ni couper le repas en deux, ni manger de la *Matsa 'Achira*, on peut simplement manger de la viande, du poisson ou des fruits.
- Le *Kaf Ha'Haïm* recommande particulièrement les raisins, les olives, les grenades et les dattes, car cela permet ensuite de faire la bénédiction spéciale *Mé'en Chaloch*, qui ressemble beaucoup au *Birkat Hamazon*.

Vous l'avez compris les enfants : cette année, avec *Pessa'h* qui commence après Chabbath, il faut être très bien organisé !

- Les *Drachot* et les préparations doivent être avancées
- La recherche et la destruction du 'Hamets aussi
- Les repas doivent être ajustés pour respecter les interdits du 'Hamets et de la *Matsa* en même temps

Et maintenant, à nous de nous organiser au mieux !

Chabbath Chalom et 'Hag Pessa'h Cacher VéSaméa'h !



SUITE
MICHNA

ont été créées à la veille de Chabbath, comme un élément fondamental du texte divin.

9. L'écriture des tables de la Loi

Les lettres gravées sur les tables de la Loi n'étaient pas ordinaires. Elles étaient creusées à travers toute l'épaisseur des tables, mais restaient **visibles des quatre côtés** ! Même une lettre comme le *Samekh*, qui est normalement fermée, **tenait en équilibre miraculeusement**, sans tomber.

Ce miracle d'écriture avait déjà été préparé à l'avance, avant même que les *Bné Israël* ne reçoivent la Torah.

10. Les tables de la Loi elles-mêmes

Les tables de la Loi, ces pierres extraordinaires données à Moché au mont Sinaï, n'étaient pas des pierres ordinaires. Elles avaient été créées dès la veille de Chabbath, avec toutes leurs **propriétés miraculeuses**.

Autres créations ajoutées par certains sages

Les forces spirituelles des démons et des esprits : ces créatures, qui ressemblent un peu aux anges sans en être totalement, ont été créées juste avant Chabbath.

La tombe de Moché Rabbénou : personne ne sait où Moché Rabbénou est enterré, car sa tombe a été **cachée par Hachem dès la Création**.

Le bélier d'Avraham Avinou : lors de l'épisode de la *Àkédât Its'hak*, quand Avraham s'apprêtait à offrir son fils en sacrifice, Hachem l'a arrêté et lui a montré un **bélier coincé dans les buissons par ses cornes**. Ce bélier n'était

pas là par hasard. Il avait été prévu dès la Création, car depuis le début, Hachem savait qu'Avraham serait prêt à tout donner pour Lui.

? La première tenaille : un forgeron a besoin d'une tenaille pour forger des outils. Mais comment a-t-il fabriqué la toute première tenaille sans en avoir une pour l'aider ?

Hachem a créé la première tenaille, et ensuite, les hommes ont pu fabriquer toutes les autres.

Cette *Michna* nous apprend une chose incroyable : **Hachem a tout prévu**. Il ne s'agit pas juste d'une création du monde en six jours. Dès le départ, chaque détail de l'Histoire était déjà inscrit dans le plan divin.

Rien n'arrive par hasard. Chaque événement de l'histoire, chaque miracle, avait déjà une place dans la Création.

Hachem **prépare les solutions avant** même que **les problèmes** arrivent. Quand Kora'h s'est rebellé, la terre était déjà prête à s'ouvrir. Quand les *Bné Israël* sont entrés dans le désert, la manne était déjà préparée.

Même les détails sont importants. Que ce soit le *Chamir*, l'écriture des tables de la Loi ou même la première tenaille, **chaque élément a son rôle à jouer**.

Nous ne voyons pas toujours le plan d'Hachem immédiatement, mais tout est déjà prévu à l'avance. Et si Hachem a déjà préparé les solutions avant même que les problèmes arrivent, alors nous aussi, nous devons avoir **confiance en Lui**, même dans les **moments difficiles** !

CHMIRAT
HALACHONE
en histoire

Le *'Hafets 'Haïm* nous enseigne : "Dans la prière quotidienne, nous demandons d'abord 'Garde ma langue du mal' puis 'Ouvre mon cœur à Ta Torah', si l'on ne retient pas sa langue, alors la **Torah que l'on étudie ne vaut pas grand chose**." (*Réchit 'Hokhma, Kédoucha 11, 48*)

LE CAS DE
LA SEMAINE

Rivka raconte à son amie 'Hanna plein d'anecdotes sur le mauvais comportement de Naomie. 'Hanna écoute sans y croire.



QUESTION

'Hanna peut-elle écouter ce que lui raconte Rivka au sujet de Naomie ?

Réponse



Non, 'Hanna n'a **pas le droit** d'écouter le *Lachon Hara'* de son amie Rivka, même si elle n'a pas l'intention d'y croire.



Daniel, chapitre 6, versets 1 à 15

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Une fois Darius monté sur le trône de Babylone après la chute de Belchatsar, il organisa son royaume pour **assurer sa stabilité**. Darius, le roi des Mèdes, avait alors 62 ans et voulait renforcer son pouvoir. Pour cela, il nomma 120 ministres chargés de gouverner les différentes provinces de son immense empire. Mais pour garder un contrôle total, il plaça **trois ministres supérieurs** au-dessus d'eux.

L'un de ces trois ministres n'était autre que Daniel, notre cher Daniel, connu pour sa sagesse et son intégrité. Le rôle de ces ministres était d'assurer que **rien ne menace la royauté**, que ce soit un complot, un vol ou une rébellion. Ils devaient protéger le roi de toute perte, qu'elle soit financière ou physique.

Mais ce que le texte nous enseigne, c'est que dans chaque réunion, à chaque débat, c'était **toujours Daniel qui l'emportait**.

Pourquoi ? Parce que Daniel possédait un **souffle divin**, une sagesse exceptionnelle, une compétence inégalée. Il était tout simplement le **plus apte à gouverner**. Darius en prit conscience et pensa même à le nommer Premier ministre, responsable de tout l'empire.

Mais c'est là que tout se complique. Les 120 ministres ainsi que les deux collègues de Daniel furent **rongés par la jalousie** : comment un exilé juif pouvait-il prendre une place aussi importante ? Pourquoi le roi le préférerait-il à eux ?

Ils décidèrent alors de **trouver un défaut chez Daniel**, une faute, une tricherie, un vol... Mais après l'avoir épié, scruté, surveillé, ils arrivèrent tous à la même conclusion : Daniel était **irréprochable** : aucune corruption, aucun abus de pouvoir, pas même une petite négligence.

Alors, ils trouvèrent une autre stratégie : "Puisqu'il est fidèle en tout point et que nous ne pouvons rien lui reprocher, montrons qu'il est encore **plus fidèle à son D.ieu qu'au roi** !" Ils savaient que Daniel respectait les lois du royaume, mais que pour lui, la **loi divine passait toujours avant la loi des hommes**. C'est sur ce point précis qu'ils allaient l'attaquer.

Ils se rendirent alors chez le roi et lui dirent : "Majesté, vivez à jamais ! Nous avons réfléchi ensemble à un moyen d'assurer encore plus la stabilité de votre royaume. Nous avons trouvé une solution qui garantira que **personne ne puisse vous nuire**. Il faut établir une loi claire : pendant 30 jours, **personne n'a le droit d'adresser une demande à quiconque** – ni à un homme, ni à un dieu – sauf à vous, le roi. Celui qui transgresserait cette loi sera **jeté dans la fosse aux lions** ! Il ne vous reste plus qu'à écrire et signer ce décret. Et, comme vous le savez, chez les Mèdes et les Perses, toute loi écrite et signée par le roi est irrévocable."

Darius, flatté par cette loi qui le plaçait au centre de tout

pouvoir, accepta. Il signa le décret sans même se douter du piège que cela représentait.

Lorsque Daniel apprit cette nouvelle loi, il ne changea rien à sa fidélité envers Hachem, mais il modifia ses habitudes pour plus de discrétion. Jusqu'ici, il **priait en plein jour**, sans se cacher. Mais dorénavant, il monta dans son grenier, un endroit plus discret, et prit le temps de prier Hachem en secret. Ses fenêtres étaient ouvertes en direction de Jérusalem, comme le demande la Torah : "Ils prieront vers Toi depuis leur terre, vers la ville que Tu as choisie." (*Mélakhim I, 8, 48*). Trois fois par jour, Daniel se retirait, priait, se prosternait, remerciait Hachem, et accomplissait son service divin comme avant.

Mais les conspirateurs l'avaient suivi. Ils avaient observé ses habitudes. Et comme prévu, ils le surprirent en pleine prière.

Sans perdre un instant, ils retournèrent chez le roi. "Majesté, souvenez-vous : vous avez signé une loi. Vous avez décrété que quiconque adresserait une demande à un autre que vous serait jeté aux lions.

- Bien sûr, cette **loi est irrévocable**.

- Sachez, ô roi, que Daniel, l'exilé juif, ne respecte pas votre décret ! Trois fois par jour, il se retire et **adresse ses prières à son D.ieu**, et non à vous !"

Le roi fut anéanti en entendant cela. Il comprit immédiatement qu'il avait été piégé. Il savait que Daniel n'était **coupable de rien**, et il passa toute la journée à **chercher un moyen de le sauver**. Parmi les solutions qu'il proposa, il offrit même à Daniel la possibilité de payer une immense somme d'argent pour **racheter son droit de vivre**. Mais Daniel refusa catégoriquement...

Cette histoire nous enseigne trois grandes leçons : la **fidélité à Hachem doit primer sur tout**. Daniel savait le danger, mais il n'a jamais cessé de prier Hachem. Sa loyauté était absolue.

L'orgueil et la manipulation se retournent toujours contre leurs auteurs. Les ministres pensaient piéger Daniel, mais en réalité, ils ont poussé le roi à découvrir sa véritable grandeur.

Les lois humaines ne valent rien **face à la loi divine**. Un décret royal peut sembler puissant, mais face à la foi en Hachem, il ne pèse rien.



À nous de nous poser la question : dans les moments difficiles, est-ce qu'on garde notre foi et notre engagement comme Daniel ?



CHMOUEL PROPHÈTES

On se souvient que, après sa grande victoire contre les *Pélichtim*, Chaoul voulait les poursuivre jusque dans leur camp, les **anéantir complètement**, piller leur butin et mettre un terme définitif à leur menace.

Mais un événement est venu freiner son élan. Sur les conseils du Cohen, il interrogea les *Ourim Vétoumim*, mais aucune réponse ne lui parvint. Face à ce silence, Chaoul comprit qu'il fallait faire une enquête pour comprendre d'où venait le problème. C'est ainsi qu'il découvrit la faute de Yonathan, qui avait **mangé du miel** malgré l'interdiction royale.

Bien que le peuple ait défendu Yonathan et empêché sa mise à mort, la situation avait pris du retard. Alors pourquoi Chaoul ne poursuivit-il pas les *Pélichtim* après tout cela ?

Le texte nous dit qu'il les laissa rentrer chez eux, soit parce que le **silence des *Ourim Vétoumim*** lui fit peur, soit, comme le propose le *Radak*, parce que pendant qu'ils s'occupaient de l'affaire de Yonathan, la nuit était passée et les *Pélichtim* avaient déjà fui.

Quoi qu'il en soit, l'armée ennemie retrouva son territoire, et **Chaoul ne poussa pas plus loin son avantage**.

Malgré tout, cette grande victoire eut un effet immédiat : Chaoul renforça son pouvoir sur Israël. Le texte nous dit qu'il lança de **nombreuses campagnes militaires contre les ennemis** qui entouraient le pays : Moav, 'Amon, Édom, les rois de Tsova, les *Pélichtim*.

Partout où il allait, il terrorisait ses ennemis, et Israël fut libéré de ses oppresseurs. Mais le *Métsoudat David* apporte une précision : il a sauvé Israël, mais il n'a pas totalement éliminé ses ennemis.

Et surtout, il n'a **pas encore éradiqué 'Amalek**, ce qui, comme nous le verrons plus tard, sera une **mission que Hachem lui ordonnera spécifiquement**.

Pour l'instant, Chaoul s'est contenté de repousser les menaces, sans les détruire totalement.

Le texte nous donne ensuite un aperçu de la famille royale. Chaoul avait plusieurs fils : **Yonathan**, Son fils aîné, un héros dont nous avons beaucoup parlé ; **Yichvi**, en réalité Ichbochet, qui régnera après lui pendant un court moment avant l'avènement de David ; **Malkichoua'**, moins connu. Dans *Divré Hayamim*, un autre fils est mentionné : **Avinadav**, qui n'est pas cité ici, peut-être parce qu'il n'était pas encore né au moment

des événements racontés ici, comme le suggère le *Métsoudat David*.

En plus de ses fils, Chaoul avait **deux filles** : **Mérav**, l'aînée ; **Mikhal**, la plus jeune, qui épousera plus tard David après son combat contre Goliath. Quant à la **femme de Chaoul**, elle s'appelait A'hino'am, fille de A'hima'ats.

Le texte mentionne aussi son général d'armée, Avner Ben Ner, qui était en réalité son oncle.

Pourquoi s'appelait-il Ner ? Rachi explique que c'était un homme juste, qui éclairait les chemins sombres et dangereux en installant des lampadaires pour éviter que les passants ne soient attaqués.

C'est ainsi qu'il reçut le surnom de *Ner*, qui signifie lumière. Quant au père de Chaoul, il s'appelait Kich, et son grand-père Aviel.

Le chapitre se termine en nous disant que la guerre contre les *Pélichtim* ne cessa jamais tout au long du règne de Chaoul. Israël était en conflit permanent, et **chaque jour était une bataille pour la survie**.

Mais Chaoul avait un don particulier : chaque fois qu'il rencontrait un homme courageux et vaillant, il lui parlait pour le convaincre de rejoindre son armée. Il **savait recruter les meilleurs**, et c'est ainsi qu'il renforça continuellement ses troupes.

On apprend de ce chapitre à savoir réagir aux signes divins. Chaoul a stoppé son offensive parce qu'il a perçu que Hachem ne lui répondait plus. Il nous apprend ici une leçon essentielle : parfois, **l'absence de réponse est aussi une réponse**.

Une **victoire incomplète n'est pas une victoire totale**. Chaoul a repoussé ses ennemis, mais ne les a pas totalement éliminés. C'est ce qui conduira plus tard à des épreuves encore plus grandes, notamment avec 'Amalek. Parfois, reculer sans finir le travail peut poser problème. L'un des rôles du leader est de **savoir rassembler les meilleurs**. Un bon roi, un bon dirigeant, ce n'est pas seulement quelqu'un qui combat. C'est quelqu'un qui **sait s'entourer**. Chaoul ne cherchait pas seulement à être fort, il voulait avoir les meilleurs hommes à ses côtés.

Chaoul est un personnage fascinant, avec des qualités exceptionnelles et des choix parfois discutables. Nous verrons par la suite comment son règne évolue, et quelles seront les conséquences de ses décisions.



HISTOIRE

À l'époque où les **Turcs régnaient sur Érets Israël**, quelques Juifs courageux rêvaient de **s'installer en Terre Sainte** ou au moins de la visiter.

Mais ce voyage était loin d'être simple. Les routes étaient **infestées de bandits**, les traversées en bateau périlleuses. Une fois sur place, la vie était extrêmement difficile, la **pauvreté grande**. Les Turcs eux-mêmes **n'aimaient pas voir de nouveaux Juifs s'installer**, et ils rendaient la vie dure à ceux qui venaient renforcer les communautés déjà présentes.

Mais rien n'arrêtait ces héros dont **l'amour pour Érets Israël brûlait dans leur cœur**. Parmi eux, il y avait un Juif, un homme simple, mais débordant de ferveur. Depuis des années, il rêvait d'arriver en Terre Sainte, de pouvoir embrasser cette terre sainte, celle que tant de générations avaient espéré voir. Après mille épreuves, il réussit enfin. Il posa le pied sur le sol d'Érets Israël, et son **cœur débordait de joie**.

Mais il ne s'arrêta pas là. Il continua son **périple jusqu'à Jérusalem**, la ville de ses rêves. Lorsque enfin, après des semaines de voyage, il arriva à Jérusalem, il sentit une joie indescriptible. Il pria au *Kotel Hama'aravi*, le dernier vestige du *Beth Hamikdash*. Il vécut les fêtes de *Roch Hachana*, *Yom Kippour* et *Souccot* à Jérusalem, dans une **ambiance unique et inoubliable**. C'était comme s'il revivait les pèlerinages des temps du *Beth Hamikdash*.

Après les fêtes, il eut un autre désir : parcourir le nord d'Érets Israël, visiter Tibériade, Tsfat, et surtout les **tombes des grands Tsadikim pour y prier**. Alors, il demanda à un ami de l'accompagner, et ensemble, ils se mirent en route malgré la chaleur étouffante.

Lorsqu'ils arrivèrent à Tsfat, un spectacle les surprit : Ils virent des Juifs occupés à **réparer les toits de leurs maisons**. Certains posaient des tuiles neuves, d'autres rebouchaient les fissures avec du ciment, tous s'activaient avec beaucoup de sérieux.

Intrigués, nos voyageurs les interrogèrent :

"Pourquoi réparez-vous tous vos toits ?

- Vous ne savez donc pas ? Demain, c'est le 7 *'Hechvan*. En Érets Israël, c'est à partir du 7 *'Hechvan* que l'on **commence à prier pour la pluie**. Alors, nous devons absolument réparer nos toits avant que la pluie ne tombe !"

Nos deux amis étaient étonnés. Le soleil tapait fort, et le ciel était dégagé, sans le moindre nuage.

Ils se regardèrent et chuchotèrent : "Ils sont incroyables, ces habitants de Tsfat... Ils ont une Émouna si forte qu'ils sont déjà en train de **préparer leurs maisons pour la**

pluie, alors qu'il n'y a pas un seul nuage !"

Un homme de Tsfat, qui avait entendu leur conversation, leur dit alors :

"Mes amis, vous n'avez pas bien compris notre intention... **Nous ne savons pas si la pluie va tomber demain ou non**. Nous ne sommes pas naïfs au point de croire que, dès que nous allons demander la pluie, elle tombera immédiatement. Mais une chose est certaine : si nous prions Hachem pour qu'Il nous envoie la pluie, alors notre prière doit être **sincère, entière, sans crainte ni hésitation**.

Or, si nos toits sont encore pleins de fissures, alors, dans un coin de notre esprit, nous allons nous dire : 'Et si la pluie tombe trop fort, ça va inonder nos maisons... ?' Et cela risque de diminuer la force de notre prière ! Or, on ne peut pas se tenir devant le Roi des rois et demander quelque chose avec un **cœur partagé**.

Ce serait un **manque de sincérité, presque un mensonge**. Alors, nous réparons nos toits avant de prier, pour que, lorsque nous dirons : 'Envie-nous la pluie pour la bénédiction', nous le fassions avec une foi absolue, une confiance totale, et sans aucune arrière-pensée.

Quelle leçon incroyable !

1. Croire en Hachem ne veut pas dire rester passif.

Les habitants de Tsfat ne se contentaient pas de prier. Ils se **préparaient activement pour accueillir la bénédiction** qu'ils demandaient.

2. Une prière sincère est une **prière entière**. On ne peut pas demander une chose tout en craignant qu'elle arrive !

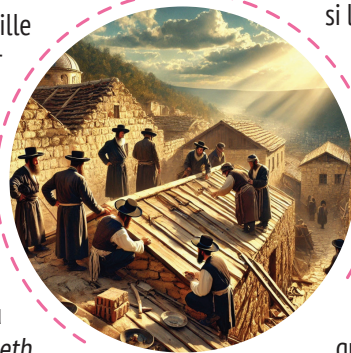
3. Hachem répond aux prières qui **viennent du fond du cœur**. Une prière faite avec conviction et sincérité a plus de puissance qu'une prière mécanique.

Nous aussi, dans notre vie quotidienne, quand nous demandons quelque chose à Hachem, nous devons nous assurer que notre **cœur est vraiment aligné avec notre demande**.

Si on prie pour la *Parnassa*, est-ce qu'on fait aussi les **efforts nécessaires pour travailler** ?

Si on prie pour la paix, est-ce qu'on fait des efforts pour être bienveillant avec les autres ?

Les habitants de Tsfat nous enseignent que la prière doit être accompagnée d'actions. Car **Hachem bénit ceux qui se préparent à recevoir Sa bénédiction** !





Question

Moché rentre chez lui et découvre que sa **place de parking est occupée par la voiture de son voisin**, David.

Agacé, il l'appelle immédiatement et lui demande de la déplacer. David promet de descendre dans **quelques minutes, mais après un quart d'heure d'attente**, il ne vient toujours pas.

Excédé, Moché appelle la fourrière.

Lorsque David arrive enfin, il voit sa voiture en train d'être enlevée et s'énerve : **"Tu aurais pu**



attendre un peu !"

Moché réplique

qu'il a assez attendu

et que ce n'était **pas à lui de subir l'inconvénient**.

Mais maintenant, la voiture est partie, et la facture arrive.

David refuse de payer, affirmant que Moché **aurait pu patienter encore quelques instants**. Moché, lui,

considère que David est le seul responsable,

puisque'il a pris une place qui n'était pas la sienne et **a ignoré l'avertissement**.

GUEMARA



À qui incombe le règlement des frais de fourrière ?

A toi !

- Baba Metsia 101b depuis Hahou Gavra Dezavin jusqu'à Arba
- Rambam Hilkhoh Chirout 7, 7
- Dricha ('Hochen Michpat 319, 1 jusqu'à Védouk
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 319, 1

RÉPONSE

La *Guémara* raconte l'histoire d'une personne qui a **utilisé une ruse** pour obtenir l'autorisation de déposer sur le terrain d'autrui un stock de marchandises qu'il ne savait où mettre.

La conclusion est que la victime a le **droit de retirer cette marchandise**, et pour ce faire, elle peut engager des porteurs aux frais du propriétaire des marchandises. Le *Rambam* écrit que ce droit s'applique non seulement dans un cas de ruse, mais aussi si la personne n'a tout simplement **pas demandé la permission** avant de déposer ses affaires chez autrui. Dans ce cas, le propriétaire des lieux pourra aussi engager des porteurs aux frais du propriétaire des marchandises.

Cependant, le *Dricha* explique que selon le *Roch* et le *Tour*, dans le cas où quelqu'un a **seulement déposé ses affaires sans permission, sans avoir usé de ruse**, il ne pourra pas engager des porteurs aux frais du propriétaire des marchandises.

Le *Choul'han 'Aroukh* tranche comme le *Rambam*, ainsi dans notre cas, nous dirions que puisque David s'est garé **sans avoir obtenu l'autorisation du propriétaire de la place**, ce dernier a le droit de faire déplacer la voiture aux frais de David, c'est donc lui qui paiera la fourrière.

Responsable de la publication : David Choukroun

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :



01 77 50 22 31



+972 54 679 75 77



avotoubanim@torah-box.com